

MUSIQUE, DANSE, RÉJOUISSANCES...



page 3

LES MUSIENS DE L'ANCIEN EMPIRE : SOURCES ET INTERPRÉTATIONS

par Sibylle Emerit



page 17

L'OFFRANDE DES SISTRES : MUSIQUE ET RITUEL DANS LES TEMPLES

PTOLÉMAÏQUES *par Dorothee Elwart*



page 27

LA DANSE EN ÉGYPTE ANCIENNE

par Céline Villarino



page 35

LA JOIE

par Cédric Gobeil



page 45

DE AEGYPTIACIS REBUS DOCTORUM VERECUNDIA OU "LET'S TALK ABOUT SEX !"

par Philippe Collombert & Youri Volokhine



page 57

LECTURES

par Florence Albert, Sydney Aufrère, Adeline Bats, Thierry-Louis Bergerot, Anne-Marie Berni, Sébastien Biston-Moulin, Stéphane Pasquali, Sabine Pizzarotti



page 69

MULTIMEDIA

par Jean-Luc Bovot



page 74

MUSIQUE - DANSE - EXPOSITION

par Adeline Bats & Thierry-Louis Bergerot

*DE AEGYPTIACIS REBUS
DOCTORUM VERECUNDIA*

OU

"LET'S TALK
ABOUT SEX!"

Salt 'N' Pepa, 1991, (Label Next Plateau)

Sexes en érection, viol, zoophilie, ébats lascifs...
Les textes et représentations à caractère explicitement sexuel
que les sables égyptiens et les hasards de l'Histoire
nous ont transmis ont parfois fait l'objet de sévère censure
de la part des savants qui les étudiaient.

Le cas du désormais célèbre "papyrus érotique de Turin", dévoilant par l'image et sans ambiguïtés les rapports entre courtisanes et clients avinés, connu depuis les prémices de l'égyptologie mais publié dans son intégralité en 1973 seulement ¹, est probablement le plus révélateur de ces actes d'auto-censure, mais il est loin d'être le seul. Le temps a passé, et avec lui une certaine pudeur. Ce sont justement sur quelques marques de cette pudeur égyptologique que nous nous proposons de revenir dans les lignes qui suivent, afin d'en préciser la nature. Il n'est pas question d'entamer ici un recensement complet du phénomène, qui mériterait certainement une

étude poussée, mais plutôt d'épingler quelques comportements souvent cocasses, pour la plupart bien connus des égyptologues, mais peut-être pas dans tous leurs détails. Tout au moins espérons-nous faire sourire, à propos de ces quelques chassés croisés entre les mots que l'on dit ou que l'on ne dit pas, ou encore que l'on dit mieux en latin, et entre les images que l'on montre à moitié, ou que l'on cache carrément. Car, tenaillés entre leur devoir scientifique de "porter à la connaissance du monde savant" le fruit de leurs recherches, et leur répugnance à réveiller des textes ou des images que leur pudeur réprouvait, certains égyptologues eurent parfois bien du mal à trouver une méthodologie adéquate.

Le scandale de la mythologie

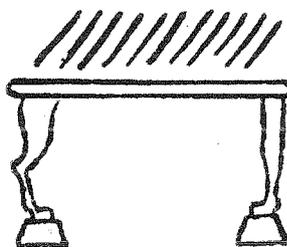
La pudeur des égyptologues ne serait rien d'autre que celle-là même, collective, que stigmatisait Michel Foucault : "Longtemps nous aurions supporté, et nous subirions aujourd'hui encore, un régime victorien. L'impériale bégueule figurerait au blason de notre sexualité, retenue, muette, hypocrite. Au début du XVII^e siècle encore, une certaine franchise avait cours, dit-on. Les pratiques ne cherchaient guère le secret ; les mots se disaient sans réticence excessive, et les choses sans trop de déguisement ; on avait, avec l'illicite, une familiarité tolérante. Les codes du grossier, de l'obscène, de l'indécent étaient bien lâches, si on les compare à ceux du XIX^e siècle" ². En effet, les savants d'alors, et à leur suite immédiate, comme nous le verrons, ceux de la première moitié du XX^e (et un peu au-delà encore...), n'étaient pas loin de respecter la feuille de route définie par l'ethnologue anglo-saxon Tylor, qui, comme le rappelle Marcel Detienne, est encore un policier des mœurs : "L'ethnographie (...) a des devoirs graves, quelquefois même pénibles ; il lui faut, en effet, exposer au grand jour ce que la grossière civilisation de l'Antiquité a fait passer dans nos sociétés sous forme de superstitions déplorables, et vouer ces superstitions à une destruction certaine" ³. En effet, cet esprit de réformateur, et donc de censeur, voit d'un mauvais œil les mythologies : "Indécent, grossier, infâme, abominable, absurde : le vocabulaire du scandale n'est pas gratuit, il convoque tous les fantômes de l'altérité" ⁴. Le pays du mythe est encore celui de la sottise – comme le disait naguère explicitement le grand égyptologue Adolf Erman ⁵ – et parfois celui du scandaleux.

Il s'agira, bien sûr, de nuancer ; car il n'existe pas, à vrai dire, une pudeur universelle, mais bien des pudeurs, forcément modelées par les horizons culturels respectifs. Des pudeurs protestantes – comme celle de l'ethnologue Tylor, ou peut-être, dans les rangs des égyptologues, des Petrie, des Newberry, des Hayes (voir ci-dessous) –, des pudeurs catholiques – celle, entre autres, qui imposa les fameuses "feuilles de vignes" du musée du Vatican pour voiler les nudités antiques, celle qui bouclait le "cabinet secret"

renfermant les *erotica* du Musée de Naples, ou encore celle qui prévalait, par exemple, aux cours de l'Institut catholique de Paris (voir ci-dessous) – mais aussi tant d'autres, non seulement religieuses, culturelles, mais encore personnelles.

À l'évidence donc, les pudeurs des égyptologues sont celles d'une époque, et encore sont-elles plus ou moins exacerbées selon les sensibilités. Loin de nous l'intention de railler avec un facile regard contemporain les prestigieux savants que nous allons convoquer, en mettant le doigt sur d'anodines pudibonderies. Car si cette pudeur passablement excessive peut faire sourire aujourd'hui ⁶ – et c'est, après tout, aussi l'un des buts de cet article –, à un autre niveau, elle témoigne de l'évolution des mœurs et montre, encore une fois, que l'égyptologie est affaire d'êtres humains et qu'elle ne peut, à ce titre, échapper à son temps, dont elle est un reflet plus ou moins fidèle (à l'instar de notre article...).

Un dernier mot sur la scène où prend place notre histoire : elle se déroule presque entièrement dans ces coulisses de la science que constituent les notes de bas de page. Il est tout à fait symptomatique que l'essentiel des citations que nous allons produire se situe dans ces espaces marginaux – mais essentiels – où l'on imprime en petits caractères. Car si les notes de bas de page ont comme fonction première d'accueillir les références bibliographiques et les commentaires contingents, extérieurs au propos principal, elles peuvent aussi devenir parfois un bien commode placard, où l'on tente, tant bien que mal, de ménager une petite place aux questions embarrassantes, témoignant de toute évidence, comme nous allons le constater, de la gêne de l'auteur.



Petrie et Min de Coptos

Certes, les Anciens Égyptiens et les savants modernes ne portaient pas le même regard sur le corps. Il serait toutefois parfaitement faux d'imaginer les Égyptiens évoluant dans une société licencieuse, sans morale et dépourvue d'interdits sexuels (il suffit de lire, pour s'en persuader d'emblée, la "déclaration d'innocence" du *Livre des Morts*). Quoi qu'il en soit, les catégories égyptiennes et les nôtres ne se recoupent pas aisément : l'exemple le plus typique en est probablement le cas du dieu Min, figure courante de l'iconographie égyptienne, mais dont le sexe en érection suscite encore aujourd'hui l'étonnement, le sourire ou le froncement de sourcils des groupes de touristes en visite en Égypte, et constitue un sujet d'amusement plus ou moins avoué pour le ghâfir. Lorsqu'il arrive sur le site de Coptos, terroir du dieu Min, en décembre 1893, Petrie est déjà un fouilleur reconnu et une des personnalités marquantes de l'archéologie égyptienne. Durant cette campagne de fouilles, il va dégager et mettre au jour le temenos du dieu, et retrouver à cette occasion une série de blocs de toutes époques à son effigie. Le dieu y est représenté selon son iconographie canonique, c'est-à-dire avec le sexe en érection (ithyphallique, comme on aime à le dire plus académiquement). Or, dans la publication qui présente les divers monuments retrouvés lors de la campagne, on cherchera en vain la moindre trace du membre viril. En effet, sur toutes les planches dessinées portant une représentation de Min, le trait de crayon s'interrompt au niveau du sexe divin (voir un exemple en [Fig. 1]). Il ne s'agit pas d'un martelage antique, perpétré par quelque anachorète zélé, mais bien d'une volonté du dessinateur ; une simple comparaison avec l'état actuel des blocs permet d'en juger [Fig. 2]. Pourtant, nulle part dans le texte n'est-il précisé que le sexe du dieu a fait l'objet de cette sévère et consciencieuse censure... Le dieu Min est pourtant une figure connue et représentée sans fausse pudeur dès Champollion (voir ci-dessous et [Fig. 12]). Il est très probable que Petrie ait été lui-même l'instigateur de ces gommages bien peu scientifiques ; il ne pouvait certainement que les approuver. Par ailleurs, on ignore le rôle exact joué par Miss Murray, alors jeune dessinatrice fraîchement engagée par Petrie, dans cette opération de censure.

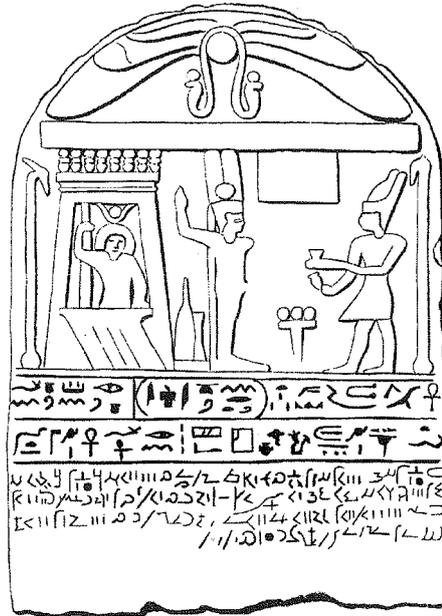


fig. 1 Stèle de Parthénios (Ashmolean Museum 1894/106 ; W. Fl. Petrie, *Koptos*, 1896, pl. XXII).

fig. 2 Stèle de Parthénios (Ashmolean Museum 1894/106 ; A. Farid, *MDAIK* 44, 1988, pl. 12).



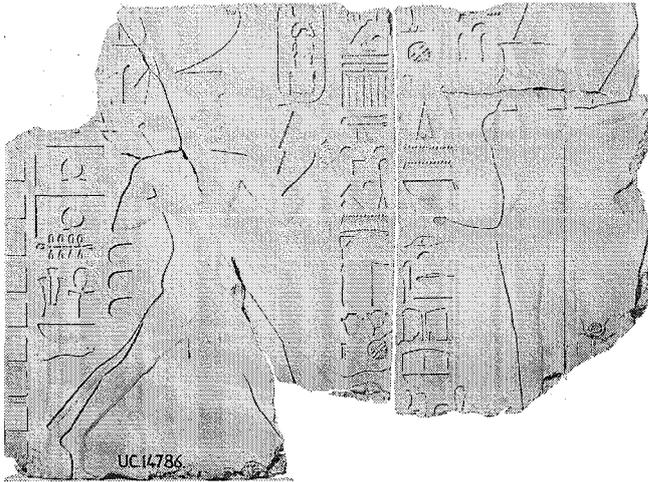


fig. 3 Relief de Sésostri I^{er} devant Min (UC 14786 ; H.M. Stewart, *Egyptian Stelae, Relief and Paintings from the Petrie Collection II*, 1979, pl. 39).

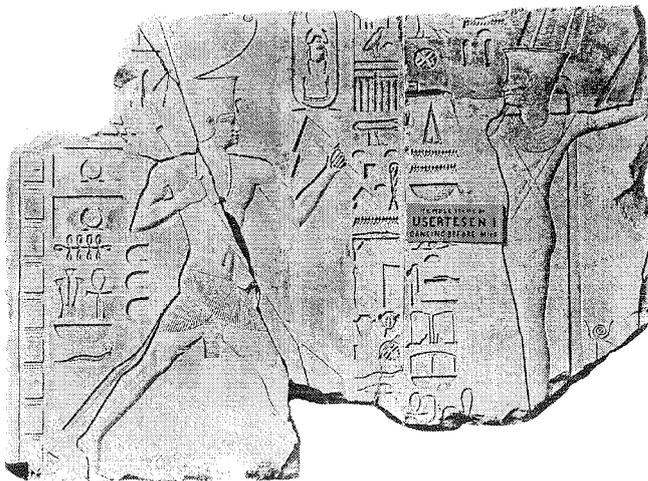


fig. 4 Relief de Sésostri I^{er} devant Min (UC 14786 ; W. Fl. Petrie, *Koptos*, 1896, pl. IX).

En tout cas, son premier travail en égyptologie consista précisément à encre les dessins du volume sur Coptos⁷ ; au bout du compte, on ne peut que constater qu'il fut jugé dignement opportun de procéder à ces pudiques réaménagements afin de présenter l'ensemble des découvertes à l'Angleterre victorienne.

Ce zèle pudique ne s'arrêta pas à ces subterfuges graphiques. En effet, un des plus remarquables blocs de la série représente le roi Sésostri I^{er} faisant une course rituelle devant Min [Fig. 3]. Afin que le lecteur puisse apprécier la qualité de la gravure, Petrie se devait d'en donner une photographie ; mais alors, comment cacher le sexe impudique ? Il semble bien que ce soit encore Miss Murray qui ait procédé au maquillage⁸. L'artifice employé à cette occasion – un petit panonceau explicatif judicieusement placé [Fig. 4] – fait aujourd'hui sourire par sa naïveté... Soulignant précisément ce qu'il veut cacher, ce procédé n'est pas non plus sans rappeler certaines pratiques égyptiennes de *damnatio memoriae*, où l'on s'évertuait à gratter consciencieusement sur les reliefs l'ensemble du personnage proscrit, alors même que ce martelage scrupuleux laissait justement deviner très exactement tous ses contours.

Cette pancarte qui remplit la fonction d'une feuille de vigne restera d'ailleurs en place lors de la présentation du bloc à l'exposition londonienne qui retraçait les découvertes de Petrie ; et elle sera conservée encore au Petrie Museum, jusqu'au départ en retraite de Petrie puis de Miss Murray⁹.

Quant aux deux exceptionnelles statues colossales de Min qui furent retrouvées lors des fouilles sur le site, elles posaient visiblement un problème analogue. En effet, ces deux monuments présentent le dieu coptite faisant le geste de tenir son sexe dans sa main droite ; mais à l'emplacement du phallus attendu, ne subsiste plus de nos jours qu'une cavité, laissant toutefois parfaitement suggérer le membre qui devait s'y trouver rapporté¹⁰. Ces monuments, dont l'importance est pourtant considérable, n'eurent droit à l'époque qu'à une brève mention dans l'ouvrage de Petrie, sans la moindre photographie ni représentation... shocking ! Désormais, ces "colosses" trônent au centre de la salle Petrie de l'Ashmolean Museum d'Oxford.

Les mésaventures d'un hiéroglyphe impudique

Dans son étude sur *Les noms des parties du corps en égyptien et en sémitique* (publiée à titre posthume en 1970 mais écrite pour l'essentiel dans les années quarante), Pierre Lacau consacre comme il se doit un chapitre aux différents noms du sexe masculin et du sexe féminin ; ce faisant, il s'intéresse aussi au hiéroglyphe composite , déterminatif des verbes signifiant "copuler", qui montre très explicitement le sexe masculin pénétrant le sexe féminin. Le commentaire de P. Lacau (p. 83) est sobre et analytique : (le signe) "est un exemple indiscutable du réalisme et de la naïve impudeur des Égyptiens. Non seulement on employait tel quel le terme naturel mais l'image qui figurait ce terme était aussi donnée tout à fait au naturel." Quoi qu'il accompagne son commentaire d'un jugement moral sur les Anciens Égyptiens, on pourrait penser que la gêne de l'auteur ne s'apprête pas à empiéter sur son devoir scientifique, contrairement à la pudibonderie constatée chez certains de ses collègues. Il y a tout de même des limites. Ainsi, en note de bas de page, signale-t-il l'existence d'un autre hiéroglyphe : "Je rappellerai un hiéroglyphe (déterminatif) d'un naturalisme excessif, qu'il vaut mieux ne pas reproduire et qui figure dans un monument de la XII^e dynastie dans LD., II." Il existerait donc certain hiéroglyphe que la décence – c'est-à-dire l'idée que l'auteur s'en fait – interdit de reproduire. Mais Lacau pousse plus loin encore son zèle moral : non

seulement le savant n'ose pas reproduire le signe en question, mais, à l'encontre de sa coutumière rigueur scientifique, il s'interdit même de donner les références exactes. Lacau se contente d'évoquer "un monument de la XII^e dynastie", qui figure dans le tome II des *Denkmäler* de Lepsius, tout en omettant sciemment de mentionner la planche. Au lecteur intéressé de faire la recherche par lui-même parmi les 153 planches qui composent le volume ! Tout se passe comme si donner la référence exacte de la publication évoquée équivalait à convoquer le signe "impudique". Un cas patent de performativité du signe que les Anciens Égyptiens n'auraient pas dédaigné !

Mais qu'en est-il donc de ce mystérieux "hiéroglyphe d'un naturalisme excessif" ? Si l'on prend la peine de parcourir, hiéroglyphe après hiéroglyphe, les planches relatives à la XII^e dynastie dans l'ouvrage de Lepsius, comme nous y invite finalement P. Lacau, on finira par retrouver, à la planche 143 b, le signe en question. Il figure dans la tombe de Khéty, à Béné Hasan, dans une inscription cryptographique. Le hiéroglyphe représente un couple égyptien faisant l'amour sur un lit. Manifestement, ce hiéroglyphe, impudique aux yeux de Lacau, n'avait pas troublé outre mesure les pionniers de l'égyptologie, puisque les dessinateurs de Lepsius l'avaient copié en 1843 [Fig. 6] et que, quelques années avant lui, en 1828, J.-Fr. Champollion en avait fait de même [Fig. 5] ¹¹.

Hiéroglyphes de la tombe de Khéty à Beni Hasan



fig. 5 J.-Fr. Champollion, *Notices descriptives* II, p. 347.

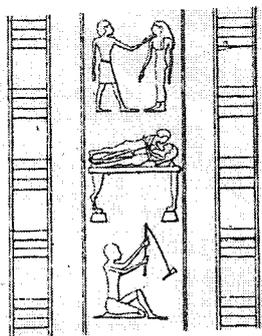


fig. 6 K. Lepsius, *Denkmäler* II, pl. 143b.

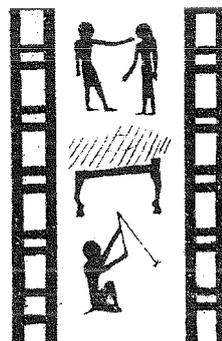
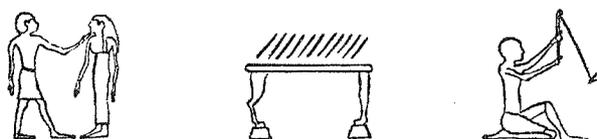


fig. 7 P. E. Newberry, *Beni Hasan* II, ASE, 1893, pl. XIV.

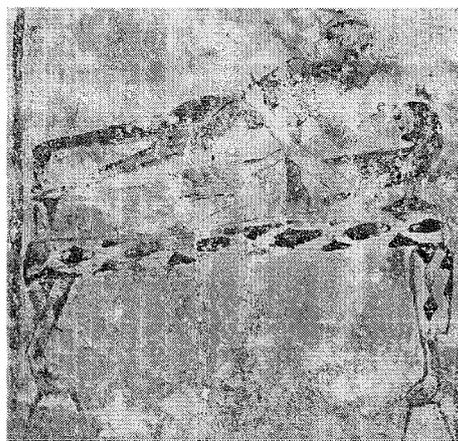


Les mésaventures de ce hiéroglyphe unique ne s'arrêtent pas là. Après Champollion et Lepsius, les tombes de Béni Hasan furent l'objet d'une publication *in extenso* par l'Anglais Percy E. Newberry, en quatre volumes qui constituent encore aujourd'hui l'édition de base, considérée à juste titre comme exemplaire. Le tome II, consacré notamment à la tombe de Khéty, fut publié en 1893. Or, dans cet ouvrage, notre hiéroglyphe "impudique" se trouve bizarrement amputé : du signe initial ne subsiste plus que le lit, surmonté de quelques traits hachurés [Fig. 7]. Dans son commentaire, P. E. Newberry renvoie simplement aux publications antérieures : "Pour le signe effacé, voir Lepsius, *Denkmäler*, Abth. II, Bl. 143 b" ¹². Dans les conventions du dessin scientifique, les hachures représentent en effet une figure qui a été effacée. Effacée... mais par qui donc ? Un visiteur moderne et outré aurait-il, entre le passage de Lepsius en 1843 et celui de Newberry en 1890, gratté la partie supérieure de ce signe jugé trop osé ? C'est ce que l'on est presque induit à croire... Ou alors, ne serait-ce pas là un nouvel exemple de la pudeur égyptologique ?

Quelques années plus tard encore, en France cette fois-ci, le chanoine Etienne Drioton, s'essayant à traduire l'ensemble du passage cryptographique où figure notre hiéroglyphe, utilise la version expurgée de Newberry [Fig. 8], en se contentant de noter "il faut recourir au dessin complet donné par Champollion dans ses Notices et par Lepsius dans les *Denkmäler*, car dans la publication de Newberry les signes sont mutilés" ¹³. Il relègue une fois de plus en note de bas de page le commentaire sur le signe embarrassant : "L'homme étreint la femme sur le lit". Impudeur suprême ? On notera au passage que le chanoine, dont le style fleuri est célèbre, donne au signe censuré une valeur argotiquement savoureuse : *ntf* "arroser"...

De fait, toute personne qui visite aujourd'hui les tombes de Béni Hasan pourra s'apercevoir par elle-même que le "signe effacé" n'existe que dans la censure scientifique, probablement décidée par Newberry lui-même, puisque le hiéroglyphe est encore parfaitement conservé et bien visible [Fig. 9]...

En haut, fig. 8
Hiéroglyphes
de la tombe de Khéty
à Beni Hasan
(Et. Drioton, *CdE* 9,
1934, p. 199).



Ci-contre, fig. 9
Hiéroglyphe
de la tombe de Khéty
à Beni Hasan
(A.G. Shedid,
*Die Felsgräber von Beni
Hassan in Mittelägypten*,
ZBA 16, 1994,
p. 38, fig. 56).

Grattage

Les scènes "impudiques" n'ont pas toujours été censurées par le biais de simples artifices graphiques. Certains censeurs modernes n'ont parfois pas hésité à effacer discrètement sur le document original les parties jugées gênantes, à l'instar d'anciennes pratiques égyptiennes, et à l'encontre de toute rigueur scientifique. Il en est ainsi d'un fragment de cuir peint conservé au Metropolitan Museum de New York. La scène représente, dans son état actuel, une harpiste jouant sous une treille. Devant elle, un homme nu semble esquisser quelques pas de danse [Fig. 10]. Décrivant la scène, William C. Hayes évoque des "danses érotiques et autres activités liées au culte de la déesse (...)". Parmi les détails intéressants, on notera le support sur lequel repose la harpe, la coiffure frivole agrémentée de perles de la fille, et les curieux objets noirs en forme de guirlande qui pendent au bras du danseur nu¹⁴. À vrai dire, il faut quand même une bonne dose d'imagination pour reconnaître immédiatement dans ce pas-de-deux une danse érotique. La nudité du danseur n'a rien de lascif, les détails cités ne sont pas beaucoup plus évocateurs.

Cette allusion de William C. Hayes à des "danses érotiques" laisse à penser qu'il connaissait l'état initial de l'objet : l'homme nu était en fait affublé d'un sexe imposant, plongeant derrière ses cuisses et tourné vers la musicienne [Fig. 11]. Mais ce détail essentiel pour comprendre le sens de la scène a été effacé, à une époque qu'il reste difficile à déterminer. Seule une ancienne photographie providentielle porte encore témoignage de l'état initial du document¹⁵. William C. Hayes, conservateur au Metropolitan Museum fut-il à l'origine de cette censure castratrice ? On peut se le demander.

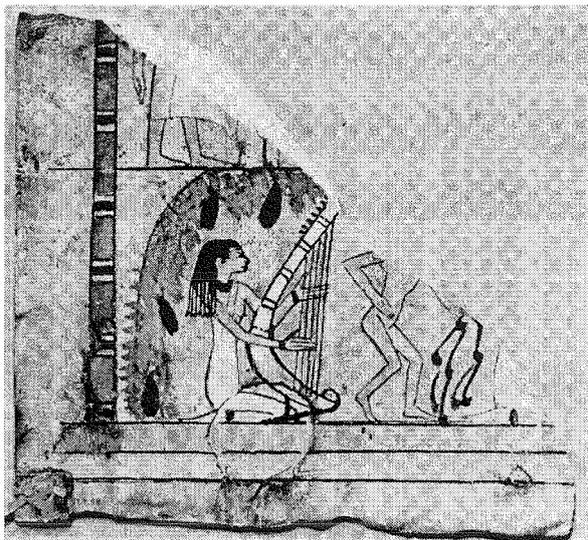


fig. 10 Fragment de cuir peint (MMA 31.3.98 ; W. C. Hayes, *The Scepter of Egypt* II, 1990, p. 167, fig. 92).

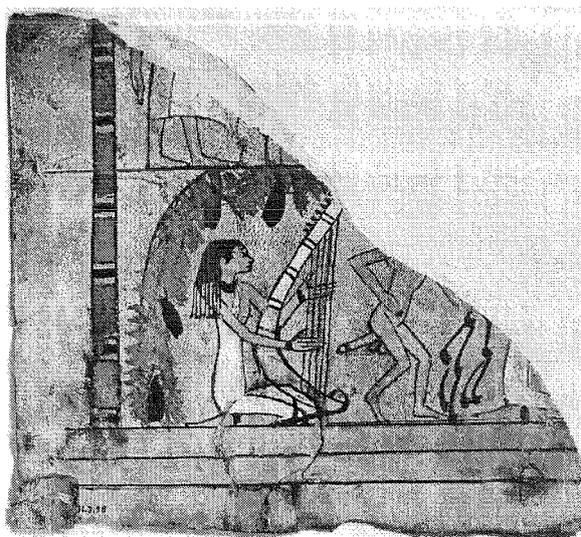


fig. 11 Fragment de cuir peint (MMA 31.3.98 ; G. Pinch, *Votive Offerings to Hathor*, 1993, pl. 54).

*Ne forsam offendam pias aures*¹⁶

Certes, tout égyptologue qui se respecte doit avoir fait ses humanités, et connaît son latin. En revanche, lorsqu'il s'agit de l'utiliser, l'histoire de notre discipline montre qu'il aura tendance à le faire à l'occasion d'un exercice de thème inhabituel, plus particulièrement lorsque sa morale personnelle réprouve celle des Anciens Égyptiens. Car il en est des textes comme des représentations ; il en va du "poids des mots" comme du "choc des photos". Quelques exemples fameux suffiront à le rappeler.

Dès Champollion, le latin émaille parfois les descriptions qui risqueraient d'offusquer le lecteur ; ainsi, citant Etienne de Byzance, le savant évoque, à propos d'"Amon-générateur, Mendès", "un grand simulacre du dieu, *habens veretrum erectum*"¹⁷. Une description, insiste-t-il encore "très détaillée", représentant le "demiurge générateur, caractérisé d'une manière spéciale, et qui ne permet aucune incertitude" ; et il suffit de regarder la belle planche montrant le dieu ithyphallique pour s'en persuader [Fig. 12 ci-contre]. On notera toutefois que si Champollion préfère employer le latin pour décrire l'anatomie du dieu, il restitue le dessin égyptien dans son intégralité, dans cette déontologie scrupuleuse qu'ignoreront certains de ses pudibonds disciples, comme on l'a vu.

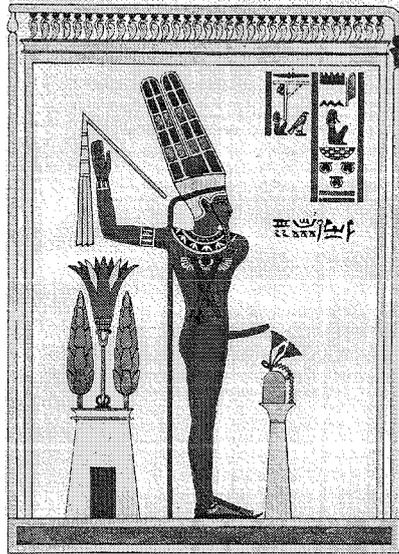
Lorsque F.Ll. Griffith publie, en 1898, les papyrus de Kahun, il y découvre un "épisode jusque-là inconnu". Il s'agit, en effet, de la première attestation connue relatant les aventures homosexuelles d'Horus et de Seth, aventures que le savant britannique décide de dévoiler, certes, mais néanmoins en latin. En voici le passage initial : "*Dixit majestas Set majestati Hori bis pulchrae sunt nates tuae (...)*"¹⁸

c'est-à-dire "La Majesté de Seth dit à la Majesté d'Horus : combien belles sont tes fesses (...)"

Les usages euphémiques du latin, dont on pourrait facilement trouver nombre d'exemples en égyptologie comme partout ailleurs, ne vont pas rester cantonnés au XIX^e siècle. En effet, l'un des exemples parfaitement représentatifs du recours au latin figure dans les traductions du papyrus Chester Beatty I, au sein du dit "conte d'Horus et Seth", dans lequel le "scandaleux" de la mythologie s'exprime encore en toutes

lettres. Manifestement, le comportement homosexuel des deux divinités allait dicter aux traducteurs la même conduite que celle adoptée par Griffith. Michèle Broze a fait remarquer les sentiments contradictoires qui semblaient agiter l'éditeur du texte, Alan H. Gardiner, partagé entre la joie de la découverte d'un texte remarquable, et l'embarras face à cette mythologie qui se dit sans fard. Il ne voulait pas admettre l'évidence, celle qui nous oblige à considérer que les lecteurs ou les auditeurs égyptiens de ce texte pouvaient être les mêmes que ceux qui goûtaient la délicate poésie d'amour

consignée au verso du papyrus. Dans l'esprit de Gardiner, le "public" d'Horus et Seth, amateur de textes "vulgaires", ne pouvait consister qu'en des paysans riant bruyamment à l'écoute d'une farce rabelaisienne¹⁹. Ayant prudemment versé le texte au registre du populaire, il le traduit, et lorsqu'il se trouve confronté aux passages les plus licencieux, il s'exécute pourtant sans biais : "Et pendant la nuit, Seth rendit raide son membre, et le glissa entre les cuisses d'Horus. Alors, Horus plaça ses mains entre ses cuisses et il recueillit la semence de Seth (...). Alors elle (= Isis) apporta un peu d'onguent doux et l'appliqua sur le membre d'Horus. Alors elle rendit raide son membre, l'ayant placé dans un récipient, et y fit couler la semence"²⁰.



Voilà donc, sans fardage excessif, un texte égyptien assez cru, rendu dans la langue de Shakespeare. Ce sera en fait celle de Molière, qui pourtant en a vu d'autres, qui, sous la plume des traducteurs, sera contrainte au voile pudique du latin. En effet, en 1933, alors que la communauté des savants a amplement eu le temps de prendre connaissance de l'édition *princeps*, une traduction française est proposée dans les pages de la *Chronique d'Égypte*. Mystérieusement non signée (mais sans doute due à Jean Capart), cette traduction entend visiblement rester dans les limites d'une certaine décence, à laquelle l'éditeur anglo-saxon avait renoncé. Voici le même passage, résumé sobrement dans le corps du texte, puis scrupuleusement latinisé en note ²¹ : "Et pendant la nuit Seth voulut le souiller, mais Horus déjoua son dessein et il réussit à s'emparer de la semence de Seth" ; la note de bas de page donne l'intégralité du passage en latin : "*Noctu autem Seth ridigum effecit membrum suum atque inseruit illud intra coxas Hori. Tunc Horus insinuavit manus suas ambas intra coxas suas et exceperit sperma Seth*"

"Elle prit ensuite la semence de Seth" ; une nouvelle note de bas de page donne l'intégralité du passage en latin : "*Tunc accepit aliquantulum dulcis unguenti sparsitque illud super membrum Hori. Tunc induravit illud, introductum in vasculo, effecitque ut semen illius huc deflueret*" ²⁶.

Encore plus prudemment, Adolf Erman évoquait l'épisode : "(...) Cette action honteuse de Seth et la ruse avec laquelle Isis réussit à soustraire son fils à cette ignominie, sont exposés avec un tel luxe de détails qu'elles ne peuvent être reproduites" ; et, en note, il ajoute encore : "Ce conte mis à part, la pédérastie n'apparaît guère ailleurs dans l'Égypte ancienne. On attribue donc ici à Seth un caractère particulièrement grossier" ²³.

Quelques années plus tard, Gustave Lefebvre, publiant ses Romans et contes, considère encore que les Égyptiens "ayant créé des dieux à leur propre image, (...) ont admis tout naturellement que ceux-ci menaient la même vie médiocre, pratiquaient les mêmes vertus moyennes, avaient les mêmes mœurs que l'humanité ; ils leur ont même supposé des vices

que nous considérons généralement comme honteux" ²⁴. Alors que les Grecs auraient toujours conservé quelque respect par rapport à leurs dieux dans leur mythologie, les Égyptiens de Lefebvre se seraient montrés irrespectueux et sarcastiques. Des actions indécentes, "dignes de Rabelais" – déjà invoqué par Gardiner – "ou de Boccace", font naître l'idée chez le savant français que l'"on peut se demander quelle estime les Égyptiens, à toutes époques, avaient pour des dieux si vulgaires, en quoi consistait la piété des masses dont un tel conte faisait les délices, et si la religion ne se ramenait pas en définitive, pour la plupart des Égyptiens, à la croyance en l'efficacité de la magie" ²⁵. La perspective évolutionniste de Lefebvre, distinguant la pieuse et intellectuelle religion de l'élite de la vulgaire et populaire magie, directement héritée des idées du XIX^e siècle, le contraint d'une certaine façon à "nettoyer" le texte de son scandale, et à faire appel, là encore, au latin, pour les passages les plus crus. C'est d'ailleurs la traduction de la *Chronique d'Égypte* qu'il utilisera en note ²⁶, après avoir résumé euphémiquement les passages concernés.

Une autre illustration de l'usage pudibond du latin nous est offerte, quelques années plus tard, par Jacques Vandier, qui, lors de ses cours à l'Institut catholique de Paris, traduit le désormais fameux papyrus Jumilhac. On comprend peut-être qu'en ces lieux censément peu portés aux excès de paillardise, on ait hésité à s'appesantir sur les copulations grotesques du dieu canin Bébon. Quoi qu'il en soit, lorsque Vandier propose aux lecteurs pas forcément bigots de la *Revue d'égyptologie* une étude sur la nature de cette divinité dans le papyrus Jumilhac, c'est dans un prudent latin qu'il enveloppe la mésaventure de Bébon le fornicateur, dont le sexe demeure coïncé dans celui de sa partenaire : "Connaître la copulation du chien *iouiou* ... Baba se mit de nouveau à dire du mal de Thot, et Thot *eum aggressus est, et dum Bebo cum mulier quadam concumbit et dormit, mentulam ejus unxit et carmina sua adversus eam pronuntiavit. Hoc modo mentula Bebonis in ipas mulieris vulva potitus est. Bebo autem mentulam suam aufertam esse ignoravit*" ²⁷ (...)."

FRÉNÉSIE LEXICALE POUR EXPRESSION OBSCÈNE (ET OBSCURE)

Après les mots obscènes que l'on ne veut pas dire, voici un exemple inverse à propos de ceux, tout autant indécents, que l'on ne sait trop comment exprimer. Il est une expression dans le "Conte des deux frères", dont l'histoire de la traduction révèle, tout au moins, la verve des auteurs en la matière.

Bata, avant d'être saisi d'une sorte de *mania* au cours de laquelle il se castré et jette son phallus au fleuve, se lamente sur l'injuste accusation d'adultère dont il a été victime et par laquelle il a été souillé ; il profère à l'encontre de la malveillante épouse de son frère une formule qui semble, à l'évidence, être grossièrement insultante : *k3t t3 hwt*.

G. Maspéro qui ne comprenait pas – ou ne voulait pas comprendre – l'expression la rendit par "quelle infamie !" ¹. Gustave Lefebvre traduit *k3t t3 hwt* par l'anodin "dévergondée", tout en précisant en note que "ce mot ne traduit qu'approximativement" la formule "qui paraît être assez grossière (*k3t* seul = *vulva*)" ². Si le sens de *k3t* désignant la vulve ne fait pas de doute, c'est plutôt l'adjectif qui pose problème, si l'on s'avise de déterminer sa signification exacte. Face à ce doute, les différents traducteurs ont puisé autant dans leur science que dans leur inspiration pour rendre au mieux l'expression. W. Westendorf a retracé cette aventure singulière ³, où l'épouse de Bata va devenir, successivement : "eine schmierige Weibsbild" ⁴, une "dreckige Fotze" ⁵, "a sexually exhausted slut" ⁶, tout simplement "une putain" ⁷, "una svergognata" ⁸, "una squaldrina" ⁹, voire une "schmutzige Dirne" ¹⁰, c'est-à-dire "a filthy whore" ¹¹... on y ajoutera encore un "sexe en chaleur" ¹², "une vulve agitée" ¹³, et dernièrement "une vulve en rut" ¹⁴... un impressionnant répertoire ! W. Westendorf, qui a réfléchi sur les étymologies respectives, propose quant à lui, de manière plus littérale que littéraire : "les parties sexuelles féminines, plus précisément celles qui sont sensuellement excitées" ¹⁵. *Sic*. Dans la notice du *Lexikon* consacrée aux insultes ¹⁶, L. Störk avait proposé de comprendre *k3t t3 hwt(3)t* "vergammelte Scheide" ("vagin moisi") ; il mentionne à cette occasion la traduction latine, proposée par Andrejewski, qui ne manque pas de piment : *cunnius defututus* tournure latine difficile à traduire élégamment ¹⁷. C'est ainsi que, selon les choix des égyptologues, l'on comprend, comme Störk, une idée de pourriture, ou, au contraire, d'excitation sexuelle, selon Westendorf en dernier lieu, lequel, pensons-nous, voit juste. Pour quelles raisons certains égyptologues ont-ils pensé que l'épouse de Bata avait été traitée de "putain" ou que l'insulte concernait quelque idée de saleté ? L'explication, croyons-nous, ne repose peut-être pas tant sur leur savoir philologique que sur leur appréciation du comportement de l'épouse adultère.

1. G. MASPERO, *Les contes populaires de l'Égypte ancienne*, 1911, p. 10.

2. *Romans et Contes*, p. 148.

3. W. WESTENDORF, "... und durch Liebe (p d'Orbiney 7,8 frei nach Schiller)", *Essays in Egyptology in Honor of Hans Goedicke*, 1994, p. 349-352. Nous y ajoutons encore quelques exemples.

4. A. ERMAN, *Die Literatur der Aegypten*, 1923, p. 202 ; traduction reprise par Fr. HINTZE, *Neuägyptische Erzählungen*, 285-286.

5. H. GRAPOW, *Wie die Alten Ägypten sich anredeten*, 1941, p. 52.

6. F. WENTE dans W. KELLY SIMPSON (éd.), *The Literature of Ancient Egypt*, 1973, p. 99.

7. Cl. LALOUETTE, *Textes sacrés et profanes de l'ancienne Égypte*, 1987, p. 164.

8. Ed. BRESCIANI, *Letteratura e poesia dell'antico Egitto*, 1999 (1969), p. 379.

9. S. DONADONI, *Testi religiosi egizi*, 1970, p. 374.

10. E. BRUNNER-TRAUT, *Altägyptischen Märchen*, (11^e éd.), 1997, p. 33.

11. M. LICHTHEIM, *Ancient Egyptian Literature*, II, 1976, p. 206.

12. P. GRANDET, *Contes de l'Égypte ancienne*, 1998, p. 102.

13. P. VERNUS, *Chants d'amour de l'Égypte antique*, 1992, p. 149.

14. Fr. SCHULER, *Le conte des deux frères*, 1999, p. 27 et note 11, p. 74-75.

15. W. WESTENDORF, *op. cit.*, p. 351 ((es) war (letzten Endes) wegen des weiblichen Geschlechts, genauer : des sinnlich erregten !)

16. *LdÄ V*, 1984, col. 634-638, s.v. "Schimpfwörter".

17. À comprendre dans les sens étymologiques respectifs de *cunnius* (sexe féminin) et de *futuere* (avoir des rapports sexuels, d'où "foutre" en français).

Cette traduction latine qui signale le "digne érudit"²⁸, est due à Philippe Derchain, qui venait de publier dans la même revue sa magistrale étude sur le dieu. *O tempora o mores* ... c'est encore à Derchain, devenu depuis spécialiste s'il en est de l'érotique égyptienne²⁹, qu'il revient de rétablir enfin dans la langue de Boileau, près de quarante ans après son thème latin de l'Institut catholique, la *copulatio Bebonis* : "Or Baba avait répété les calomnies à l'égard de Thot, une fois de plus. Thot alors s'approcha de lui pendant qu'il était au lit avec quelqu'un et qu'il s'était endormi. Il lui badigeonna le pénis à l'aide d'un roseau en récitant ses charmes sur lui, pour le lui dilater dans le vagin de sa partenaire, de sorte qu'il ne pouvait plus le retirer (...)"³⁰. Comme nous venons de le constater, l'égyptologie, à l'instar des autres sciences humaines, a désormais

surmonté sa vieille pudeur. Plusieurs études récentes permettent à présent de s'orienter dans l'histoire de la sexualité en général³¹. Il est désormais des mots que l'on dit sans honte, et quand il faut parler de *n(i)k* que "même un Français peut comprendre"³², parlons-en !³³. De même, en ce qui concerne l'histoire de l'homosexualité³⁴, voilà enfin distancée cette pruderie qui, il y a peu encore, voilait à peine la réprobation moralisatrice de la pédérastie. Mais il reste évidemment encore beaucoup à faire, notamment en ce qui concerne la publication des *erotica* qui dorment dans les musées, souvent à l'abri des regards. Pour ne citer qu'un exemple : le Musée du Caire possède un très riche fonds d'objets phalliques et érotiques ; ces artefacts ont été consignés à part dans un registre special (*Special Register*), et demeurent encore totalement invisibles³⁵.

NOTES

1. J.A. OMLIN, *Der Papyrus 55001 und seine satirisch-erotischen Zeichnungen und Inschriften, Catalogo del Museo Egizio di Torino III*, 1973.
2. M. FOUCAULT, *Histoire la sexualité (1), La volonté de savoir*, 1976, p. 9.
3. M. DETIENNE, *L'invention de la mythologie*, 1981, p. 46.
4. M. DETIENNE, *op.cit.*, p. 47.
5. "Une chose rend malaisée notre juste appréciation de la religion égyptienne : elle entraîne derrière elle, du moins dans sa forme officielle, toutes les sottises de ses débuts ; on ne peut vraiment demander à personne de s'enthousiasmer pour une telle barbarie. Celle-ci surgit pour nous au premier plan, mais en réalité, pour les Égyptiens d'une époque plus évoluée, elle ne constituait qu'un arrière plan dont l'importance ne dépassait pas, dans leur véritable vie religieuse, l'importance que d'autres attachent aux dogmes apportés par la tradition", A. ERMAN, *La religion des Égyptiens*, (traduction Henri Wild), 1952, p. 2 (A. ERMAN, *Die Religion der Ägypter*, 1934, p. 1 : "Es erschwert die Würdigung der ägyptischen Religion, dass sie wenigstens in ihrer offiziellen Gestalt alle die Torheiten aus ihren Anfängen mit sich schleppt ; für dieses Barbarentum sich zu erwärmen, kann man von niemanden verlangen. Es drängt sich ja für uns heute in den Vordergrund, aber in Wirklichkeit hat es für die Ägypter der höher entwickelten Zeit auch nur den überlieferten Hintergrund gebildet, der für ihr wirkliches religiöses Leben so wenig bedeutete als die überlieferten Dogmen für andere Religion").
6. On s'amusera à en traquer les usages encore actuels. Un exemple, au hasard : employé comme logotype d'une collection des "Belles Lettres", la reproduction du remarquable plongeur de Paestum a vu son sexe, discret mais pourtant bien présent sur la peinture grecque, subtilement gommé. Il s'agit pourtant du logo de la collection "vérité des mythes"...
7. M. MURRAY, *My First Hundred Years*, 1963, p. 94.
8. En tout cas, le panneau est écrit de sa main (cf. M.S. DROWER, *Flinders Petrie. A Life in Archaeology*, 1985, p. 211).
9. Voir *Ibid.*
10. B. WILLIAMS, "Narmer and the Coptos Colossi", *JARCE* 25, 1988, p. 35-59.
11. J.-Fr. CHAMPOLLION, *Notices descriptives II*, p. 347.

12. "For the erased sign *vide* Lepsius, *Denkmäler*, Abth. II, Bl. 143 b. » : P.E. NEWBERRY, *Beni Hasan II*, ASE, 1893, p. 59 ; le signe censuré se trouve à la pl. XIV.
13. Et. DRIOTON, "La cryptographie égyptienne", *CdE* 9, 1934, p. 198-199.
14. W.C. HAYES, *The Scepter of Egypt II*, 1990, p. 167 et fig. 92. "Erotic dances and other activities related to the cult of the goddess. (...) Among a number of interesting details we may note the stand on which the harp rests, the girl's frivolously betasseled coiffure, and the curious, black, streamerlike objects which descend from the arm of the nude dancer".
15. Le fait a été découvert par H.G. Fischer, *MMJ* 9, 1974, p. 11 (= *Ancient Egypt in the Metropolitan Museum. Volume 1-11 (1968-1976)*, 1977, p. 119 et fig. 8).
16. Sur la peur des mots et l'usage pudibond du latin, voir par exemple J.-Cl. BOLOGNE, *Histoire de la pudeur*, 1986, spécialement p. 256-258, d'où nous tirons la présente citation.
17. J.-Fr. CHAMPOLLION, *Panthéon égyptien*, 1992, 1823, pl. 4.
18. F.LI. GRIFFITH, *Hieratic Papyri from Kabun and Gurob, principally of the Middle Kingdom*, 1898, p. 4. Le passage est traduit en anglais par R.B. PARKINSON, *Voices from Ancient Egypt. An Anthology of Middle Kingdom Writings*, 1991, p. 120-121, et dernièrement en français par Fr. SERVAJEAN, *RdE* 55, 2004, p. 127.
19. Voir l'analyse de M. BROZE, *Mythe et roman en Égypte ancienne. Les aventures d'Horus et Seth dans le Papyrus Chester Beatty I*, *OLA* 76, 1996, p. 1-11 ; cf. A.H. GARDINER, *The Library of A. Chester Beatty : Description of a Hieratic Papyrus with a Mythological Story, Love-Songs, and Other Miscellaneous Texts ; The Chester Beatty Papyri, n° 1*, 1931, p. 10-11.
20. "And in the night Seth caused his member to become stiff, and made it go between the loins of Horus. Thereupon Horus put his two hands between his loins, and he caught the seed of Seth (...) Thereupon she (=Isis) took a dab of sweet ointment, and put it upon the member of Horus. Thereupon she caused it to become stiff, it having been put into a pot, and made his seed to run down into it" : A.H. GARDINER, *op.cit.*, p. 21.
21. *CdE* 8, 1933, p. 251.
22. Traduction de M. BROZE, *op. cit.*, p. 91 : "pendant la nuit, Seth durcit son membre et le glissa entre les cuisses d'Horus. Horus plaça ses mains entre ses cuisses et recueillit le sperme de Seth (...) Elle (=Isis) apporta un peu d'onguent doux, et en enduisit le membre d'Horus. Elle le fit durcir et le dirigea vers un récipient ; il y fit couler son sperme".
23. A. ERMAN, *La religion des Égyptiens*, p. 107.
24. G. LEFEBVRE, *Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique*, 1946, p. 179.
25. G. LEFEBVRE, *op. cit.*, p. 179.
26. G. LEFEBVRE, *op. cit.*, p. 196.
27. J. VANDIER, *RdE* 9, 1952, p. 123. Traduction reprise dans J. VANDIER, *Le papyrus Jumilhac*, 1961, p. 128 (p. Jumilhac XVI, 15-17).
28. Selon les mots de J. YOYOTTE, *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, p. 106-107.
29. Voir notamment de cet auteur "La perruque et le cristal", *SAK* 2, 1975, p. 55-74, ainsi que "Observations sur les Erotica", dans G.T. MARTIN (*et al.*), *The Sacred Animal Necropolis, EES*, 1981, p. 166-170.
30. Ph. DERCHAIN, *RdE* 41, 1990, p. 23.
31. Citons, par exemple, L. MANNICHE, *Sexual Life in Ancient Egypt*, 1987 ; D. MONTERRAT, *Sex and Society in Graeco-Roman Egypt*, 1996, et tout dernièrement, K. MYSLIWIEC, *Eros on the Nile*, 2004 (traduction de la version polonaise parue en 1998). Dans les années soixante, H. Goedicke avait investi le sujet, tout en proposant, peut-être influencé par la libération sexuelle de la fin des années soixante, des lectures aussi sportives que son titre le laissait entendre : "Unrecognized Sportings", *JARCE* 6, 1967, p. 97-102.
32. P. VERNUS, *Affaires et scandales sous les Ramsès*, 1993, p. 109.
33. Signe des temps, le *Second Congrès International des Jeunes Egyptologues*, qui réunira à Lisbonne en octobre 2006 des étudiants en cours de thèse d'égyptologie de tous les pays, a choisi comme thème de sa réflexion "Erotic, Erotism and Sexuality in Ancien Egypt".
34. Voir W. WESTENDORF, *LdÄ II*, 1977, col. 1272-1274, s.v. "Homosexualität", et surtout R.B. Parkinson, "Homosexual Desire and Middle Kingdom Literature", *JEA* 81, 1995, p. 57-76.
35. Voir G.T. MARTIN, "'Erotic' Figurines : the Cairo Museum Material", *GM* 96, 1987, p. 71-84.